

PRIMATURE

COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION NATIONALE
DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INFORMATIQUE
(DNSI)

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

ENIQUES

**ENQUETE MALIENNE DE
CONJONCTURE
ECONOMIQUE ET SOCIALE
1994**

MANUEL DE COLLECTE DES DONNEES

Mars 1994

INTRODUCTION

L'*Enquête Malienne de Conjoncture Economique et Sociale (EMCES)*

a pour objectifs de fournir des données statistiques permettant de :

- i) Mesurer les conditions de vie économiques et sociales des ménages;*
- ii) Mesurer l'impact des mesures de politiques macro-économiques au niveau de la population et par là-même de ;*
- iii) Compléter les indicateurs socio-économiques du pays.*

Ces mesures fourniront aux décideurs politiques l'information nécessaire qui devra être prise en compte pour identifier les groupes les plus vulnérables de la population. Groupes qui seront ciblés par des programmes d'assistance et des mesures prises dans le cadre de la mise en oeuvre de politiques sociales.

Pour atteindre ces objectifs l'EMCES portera sur de nombreux sujets en rapport avec les conditions de vie des ménages tels que : les revenus et les dépenses, l'éducation et l'emploi, les caractéristiques du logement et son équipement, l'agriculture, les entreprises et activités non agricoles, les avoirs du ménage, la santé et les mesures anthropométriques (ces dernières pour les enfants de moins de 5 ans).

Du point de vue de la méthodologie l'EMCES se propose de couvrir 9700 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national. Le plan de sondage correspond à un sondage probabiliste stratifié assurant la représentativité de trois grands ensembles : Bamako la capitale, les autres communes et le milieu rural. Il est prévu que l'enquête se déroule environ 3 mois sur le terrain en deux phases consécutives comprenant :

- i) Le dénombrement des ménages et la collecte des informations. Le dénombrement consiste à dresser la liste de tous les ménages résidant dans les ères échantillonnaires (ou section d'énumération) qui auront été sélectionnées. Cette liste servira de base au tirage des ménages qui seront enquêtés ;*
- ii) Une fois les ménages tirés l'enquête proprement dite peut se dérouler. Les questionnaires remplis subiront ensuite un traitement informatique au bout duquel les résultats seront analysés et préparés pour la publication.*

1. ORGANISATION DE L'ENQUÊTE

L'enquête se déroule en un seul passage, au cours duquel l'ensemble du questionnaire est appliqué au ménage sélectionné. Toutefois, il est possible d'effectuer plusieurs visites pour remplir complètement le questionnaire, compte tenu de la nécessité d'enuêter directement certains membres absents pendant le passage de l'enquêteur.

L'enquête sera réalisée par 13 équipes d'enquêteurs composées de 2 ou 3 enquêteurs et d'un contrôleur. L'Enquêteur est responsable de l'exécution des enquêtes auprès des ménages. Le rôle du contrôleur est d'organiser les déplacements de son équipe, de répartir le travail d'enquête entre les enquêteurs et d'en superviser l'exécution en faisant des visites de contrôle dans les ménages et en vérifiant chaque questionnaire rempli par les enquêteurs. Le contrôleur peut ordonner que l'enquêteur retourne dans un ménage pour compléter ou, si cela s'avère nécessaire, corriger un questionnaire dont le remplissage laisserait à désirer.

Les Directeurs régionaux du Plan et de la Statistique (DRPS) et les cadres de l'équipe centrale à Bamako sont responsables de la supervision. Ils se rendront régulièrement sur le terrain, au cours de l'opération de collecte, pour assurer un bon déroulement des opérations. Les DRPS sont également responsables de la détermination des itinéraires des équipes et de leur approvisionnement.

Les questionnaires remplis et vérifiés seront acheminés progressivement au siège de la DNSI à Bamako pour le traitement informatique des résultats de l'enquête.

2. DOCUMENTS DE COLLECTE

2.1 FICHE DE DENOMBREMENT

Le dénombrement

Avant d'appliquer le questionnaire aux ménages de l'enquête, un travail préalable de dénombrement et de tirage des ménages-échantillons doit être effectué par l'enquêteur dans chacune des Sections d'Enumérations (SE) sélectionnées pour l'enquête.

Son rôle est donc de dresser la liste exhaustive de tous les ménages résidant dans la SE ou le segment désigné pour l'enquête. Au cours de ce dénombrement l'enquêteur dresse la liste de toutes les concessions auxquelles il affecte un numéro qui sera porté à la craie à un emplacement adéquat à l'entrée de la concession. A chaque concession, il établit l'identité du chef de ménage et remplit la fiche de dénombrement décrite ci-après. Une fois établie la liste de tous les ménages, un nombre constant de 20 ménages sera tiré avec un pas de tirage défini ci-après. Une liste de 5 ménages supplémentaires sera tirée pour servir au cas où le remplacement d'un ménage s'avérerait nécessaire.

La fiche de dénombrement comprend 7 colonnes :

Colonne 1 : Contient la liste exhaustive de toutes les concessions de la SE. Ces dernières seront numérotées de 1 à N dans la SE de façon continue.

Colonne 2 : Devant chaque concession listée on écrira le nom et prénom du chef de concession.

Colonne 3 : Pour chaque concession on notera le nombre de ménages vivant dans la concession.

Colonne 4 : N° du ménage dans la concession. Cette colonne nous donne le nombre de ménages vivants dans la concession. La numérotation des ménages à ce niveau se fait à l'intérieur de la concession.

Chaque ménage occupe une ligne.

Colonne 5 : Nom et Prénom du chef de ménage. Devant chaque ménage listé en colonne 4 il sera inscrit en colonne 5 le nom et prénom de son chef.

Colonne 6 : N° du ménage dans la SE. Dans cette colonne, la numérotation se fait de 1 à N à l'intérieur de la SE. Il est à noter que ce numéro est continué à l'intérieur d'une même SE, même quand on change de concession.

Colonne 7 : N° de tirage. Cette colonne ne sera remplie que lorsqu'on aura fini de lister tous les ménages de toutes les concessions de la SE. Ainsi les ménages numérotés de 1 à N dans la colonne 6 serviront de base pour le tirage des 20 ménages échantillons retenus par SE. A cet effet l'enquêteur devra procéder de la façon suivante.

Le tirage des ménages

Détermination du pas de tirage (p)

Soit N le nombre de ménages total de la SE. Le pas de tirage (p) est égal à $N/20$.

D'une manière générale les N° des ménages à tirer (à partir de la colonne 6) devront suivre les règles d'une suite arithmétique de raison p. Il suffit donc alors de connaître le premier ménage à tirer.

Choix du premier ménage

En général on utilise une table des nombres aléatoires pour la détermination du premier numéro à tirer. Dans notre cas, le premier ménage à tirer aura pour numéro $m_0 = a \cdot p$.

a : nombre aléatoire compris entre 0 et 1

p : le pas de tirage

Les autres numéros suivront une suite arithmétique de raison p .

On obtiendra alors les numéros suivants :

$m_0, m_0+p, m_0+2p, \dots, m_0+19p.$

N° de tirage :

Il est à noter que ce numéro pour toutes les SE ira de 1 à 20. Ainsi :

– Le premier n° de tirage (1) sera inscrit devant le n° de concession correspondant à $m_0 = a \cdot p$

– Le 2^e N° de tirage (2) sera inscrit devant le n° de concession correspondant à m_0+p ;

– Et cela ainsi de suite jusqu'au 20^e N° de tirage (20) qui sera inscrit devant le n° de concession correspondant à m_0+19p .

2.2 Présentation et remplissage du questionnaire

Présentation du questionnaire

Le questionnaire de l'EMCES se compose de 12 sections couvrant les thèmes suivants : Section 0

Section 11

Section 0 : Renseignements sur le ménage à enquêter, le chef de ménage et la liste des membres du ménage.

Section 1 : Caractéristiques des membres du ménage. Cette section traite pour chaque membre du ménage : sexe, âge, éducation, emploi

Section 2 : Logement et accès aux services.

Section 3 : Emploi, chômage et recherche d'emploi pour les personnes de 6 ans et plus.

- Section 4 : Emploi des membres du ménage âgés de 6 ans et plus.
- Section 5 : Migration
- Section 6 : Agriculture
- Section 7 : Entreprises non agricoles
- Section 8 : Dépenses du ménage
- Section 9 : Revenus du ménage
- Section 10 : Avoirs du ménage
- Section 11 : Anthropométrie

Ce questionnaire a la particularité d'utiliser des questions–filtres et des sauts qui permettent d'adresser des questions spécifiques à des cas de figure précis.

Une question–filtre est en fait une instruction qui permet de sélectionner, selon les critères définis, un type d'individus auquel s'applique un groupe de questions relatives à une situation donnée.

Ainsi la section 11, anthropométrie et vaccination s'adresse aux enfants de moins de 5 ans.

Les questions 2 à 13 de la section 6A, Bétail et avoirs agricoles, ne s'adressent qu'aux ménages qui possèderaient du bétail.

Un saut, est une instruction s'appliquant à une modalité de réponse déterminant la série de questions relative à la situation du ménage ou de l'individu enquêté. Ces instructions déterminent le cheminement de l'entretien et sont d'une importance capitale pour la cohérence de l'information collectée. L'enquêteur s'applique à suivre scrupuleusement les sauts indiqués dans le questionnaire.

L'entretien peut se dérouler section par section ou dans certains cas, notamment pour les données individuelles, l'enquêteur peut poser à un même individu les questions des différentes sections le concernant afin de le libérer.

Lorsqu'il a obtenu une réponse à une question, l'enquêteur entoure la modalité de réponse et reporte le code concerné dans la colonne prévue à cet effet.

Avant de prendre congé du ménage, l'enquêteur vérifiera sur place le questionnaire et s'assurera qu'aucune question pour laquelle il devait enregistrer une réponse ne sera restée sans réponse.

Il vérifiera de nouveau son questionnaire à tête reposée avant de le remettre à son contrôleur. Par la suite, si le contrôleur l'exige, il est possible qu'il retourne dans le ménage pour effectuer les contrôles et corrections nécessaires.

Avant de quitter la SE, l'enquêteur doit s'assurer qu'il a vérifié tous les questionnaires et que ceux-ci ont été remplis avec le plus d'exactitude possible. La qualité d'une bonne enquête dépend essentiellement du soin et de la rigueur apportés au remplissage du questionnaire.

Remplissage du questionnaire :**Section 0 : RENSEIGNEMENTS SUR LE MENAGE, LE CHEF DU MENAGE
ET LISTE DES MEMBRES DU MENAGE.**

Avant de commencer le remplissage de ces questions, l'enquêteur doit d'abord remplir le haut de la première page du questionnaire c'est-à-dire la partie A portant sur les caractéristiques de la collecte.

I - RENSEIGNEMENTS SUR LE MENAGE**DEFINITION DES CONCEPTS**La concession

C'est un ensemble de constructions à usage divers, généralement entouré d'une clôture. Elle peut être tout d'un bloc, ceint d'une unique ou constituée par un ensemble de constructions indépendantes, c'est à dire non obligatoirement entourées par un mur ou une haie unique. Il est entendu que la construction est un ensemble architectural d'un seul tenant (un seul bloc) composé d'une ou de plusieurs pièces d'habitation, pouvant cependant avoir des pièces autres (salle de bain, cuisine, remise...). L'unité de toit détermine l'unité de la construction et don en cas d'hésitation, 2 constructions accolées avec un toit unique forment une seule construction; d'il y a deux toits différents, elles forment deux constructions.

Le ménage

S'agissant d'une enquête sur les niveaux et conditions de vie des ménages, l'EMCES se doit de définir clairement ce que l'on doit entendre par ménage, car les résultats de l'enquête pilote montrent que le risque est grand de considérer comme ménages des personnes ou des groupes de personnes qui font partie en fait de ménages plus larges.

Dans le cadre dans l'EMCES, un ménage est un groupe d'individus, apparentés ou non, vivant généralement dans la même concession ou dans le même bâtiment et partageant leurs repas, mettent en commun les éléments essentiels à leur niveau de vie, sous la responsabilité d'un chef dont l'autorité est reconnue par tous les membres.

Il s'agit généralement d'un homme, de son (ses) épouse(s) et de leurs enfants, auxquels peuvent s'ajouter les parents de l'homme ou de la femme, et d'autres parents avec leurs enfants, ainsi que des personnes non apparentées qui peuvent être des enfants confiés ou des serviteurs.

Il y a cependant des cas de ménages particuliers dont les plus remarquables sont listés ci-après :

- ménage réduit à une seule personne : cas d'un locataire vivant seul par exemple,
- cas d'un ménage polygame où chaque épouse avec ses enfants et dépendants constituera un ménage si elles ne vivent pas dans la même concession,
- un fils célibataire louant une chambre hors de la concession paternelle tout en restant dépendant de son père, fera partie du ménage de ce dernier bien que ne vivant pas sous le même toit,
- une femme peut être chef de ménage ; il peut s'agir :
 - * de femmes veuves, célibataire, divorcées ou séparées en charge de leurs enfants ;
 - * de femmes de polygames, considérées comme chefs de ménage lorsque le mari n'est pas présent ;
 - * de femmes dont le mari est absent de longue durée, pour cause de migration.
- un employé de maison, une domestique, vivant dans le logement du ménage sont à inclure dans le dit ménage,

- les femmes d'un même mari avec leurs enfants forment un seul ménage à eux tous, s'ils habitent le même logement,

- un groupe d'hommes ou de femmes célibataires qui partagent un logement, forment un seul ménage s'ils prennent des dispositions communes pour les repas. Sinon, ils constitueront un groupe de ménages composés chacun par une seule personne.

- un groupe de domestiques qui dorment ensemble et en dehors de leur lieu de travail, associant ou pas leurs repas constitue un groupe de ménages.

L'enquête-pilote a montré qu'une vieille femme seule de 87 ans avait été considérée comme constituant un ménage. De deux choses l'une :

- Ou bien cette femme disposait de revenus (éventuellement sous la forme de dons en nature ou en espèces) qui devraient apparaître à la section 9 du questionnaire (notamment sous la forme "reçus d'autres ménages"), et faisait des dépenses (alimentaires notamment) devant apparaître à la section 8 du questionnaire, et alors elle pourrait effectivement constituer un ménage,

- Ou bien ce n'était pas le cas, et cette femme prenait ses repas avec d'autres personnes qui pourraient constituer son ménage de rattachement. Il se peut que l'habitat séparé n'était en réalité qu'une pièce d'une concession, et alors cette femme aurait dû être rattachée à un ménage plus large.

Cependant, il existe évidemment des vieillards ou des couples de vieillards vivant seuls et qui sont pris en charge par le village pour leur nourriture. Ils constituent bien alors un ménage dont on doit prendre en compte les transferts dont ils bénéficient.

Cette question est primordiale car les ménages de vieilles personnes se situent souvent en dessous de la ligne de pauvreté. Il faut donc veiller à ne pas en exagérer le nombre en les isolant abusivement des ménages auxquels ils appartiennent en réalité.

Cette partie est destinée à collecter des renseignements sur les caractéristiques d'identification du ménage à enquêter ; c'est à dire le ménage sélectionné, identifié et ayant accepté de se soumettre à l'interview.

Il est à noter que certaines questions de cette partie sont déjà codifiées; noter dans ces cas les codes appropriés dans les cases concernées.

Et, pour les autres questions, noter en clair la réponse de l'enquêté ou entourer le(s) code(s) correspondant(s) à la bonne réponse.

Questions 1 à 3 :

Ecrire lisiblement les noms de la région, du cercle, de l'arrondissement, du village ou de quartier

Question 4 :

Inscrire dans les cases à droite le numéro de la SE (Section d'énumération) ; voir liste des SE échantillon.

La section d'énumération est une aire de dénombrement, comprenant en moyenne 500 habitants en milieu rural et 1000 habitants en milieu urbain.

Question 5 : Milieu

Inscrire le code 1 District de Bamako 2 Autres communes 3 Milieu rural

Question 6 : MENAGE SELECTIONNE

Il s'agit du ménage sélectionné sur la liste des ménages à enquêter; noter :

- Les nom et prénoms du chef de ménage
- l'adresse au niveau du village ou du quartier
- Le n° de concession
- Le n° dans la concession
- Le n° de ménage dans l'Echantillon

Question 7 : Noter si le ménage de la question N°6 a été bien identifié et s'il a accepté de se soumettre à l'interview. Inscrive le code

- 1 si oui,
- 2 si non, et si un ménage différent habite la concession
- 3 si non, car habitation non trouvée
- 4 si non, pour cas de maladie ou de deuil (situation qui ne permet pas d'administrer le questionnaire).
- 5 si non, pour autre raison (à spécifier).

NB : Au cas où la réponse à la question 7 est oui passer à la question n°9, si elle est non se référer au contrôleur pour un remplacement du ménage.

Question 8 : Ménage à enquêter

Lorsque la réponse à la question 7 est "Non".

Noter : – Les noms et prénoms du CM

- l'Adresse au niveau du village ou du quartier
- Le N° de dénombrement
- Le N° Echantillon
- Le N° de ménage

II – CHEF DU MENAGE

Il s'agit des caractéristiques d'identification du chef du ménage à enquêter.

Chef du ménage : C'est la personne désignée comme telle par les autres membres du ménage. Il peut être la personne la plus âgée, ou la personne qui prend les décisions les plus importantes ou celle qui assume la responsabilité économique et peut par conséquent posséder ou louer l'unité d'habitation. Ce peut être une femme veuve, une femme divorcée, une femme dont le mari est en migration de longue durée ou dont le mari est polygame et absent au moment de l'enquête.

Question 9 : Nationalité du chef de ménage

Demander au chef du ménage sa nationalité, puis noter le code approprié dans la case à droite. noter :

- 1 si Malienne
- 2 si Sénégalaise
- 3 si Guinéenne
- 4 si Burkinabé etc.

NB: Nationalité : les personnes jouissant d'une double nationalité, celles en cours de naturalisation ou celles dont la nationalité n'est pas bien définie doivent être classées selon le cas par la nationalité la plus récente ou le pays d'origine.

Question 9 bis : Etat matrimonial du chef de ménage

Demander au chef du ménage sa situation matrimonial, puis noter le code approprié dans la case à droite. Si la personne est mariée demander combien d'épouses ou de co-épouses actuelles. Noter 1 si célibataire

- 2 si marié polygame
- 3 si marié monogame
- 4 si divorcé/séparé
- 5 si veuf (ou veuve)

Question 10 : Le chef du ménage est-il présent ou absent ?

Poser la question et selon la réponse, inscrire

- 1 = présent
- 2 = absent

NB: lorsque la personne est présente, passer à la question 13.

Présent : Toute personne vue au moment de l'enquête ou ayant passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage.

Absent : Toute résident qui n'a pas passé la nuit précédant le passage de l'agent enquêteur dans le ménage et qui est absent depuis moins de six (6) mois.

Question 11 : Depuis combien de temps est il/elle absent(e) ?

Poser la question à l'enquêté et selon la réponse entourer le code correspondant à la durée indiquée.

- EX** :
- a) Incrire le code 1 pour un temps d'absence de "moins d'une semaine" ou,
 - b) Incrire le code 3 pour un temps d'absence de "1 mois" "2 mois" ou "3 mois".
 - c) Incrire le code 5 pour un temps d'absence de plus de 6 mois etc..

Question 12 : Lorsque cette personne est absente, qui est responsable pour les décisions importantes ?

Incrire le nom de la personne déclarée.

Incrire ensuite le code ID (n° d'identification de la personne sur la liste des membres du ménage) dans la case à droite, après avoir répondu à la question 16. Incrire le code 00 si la personne n'est pas dans le ménage.

Personne enquêtée Noter ensuite les caractéristiques de l'Interviewé.

Question 13 : nom de la personne enquêtée

Incrire le nom de la personne enquêtée c'est-à-dire qui est en train de répondre à l'interview. Puis Incrire le code ID dans la case à droite, une fois la question 16 répondue.

Question 14 : Langue utilisée par l'enquêté pour l'enquête

Indiquer la langue utilisée par l'enquêté pour répondre aux questions.

- EX** :
- Code 1 pour Bambara
 - Code 2 pour Peulh
 - Code 3 pour Saracollé Etc..

Question 15 : Interprète

Indiquer s'il y avait un interprète entre l'enquêté et l'enquêteur au moment de l'interview. Incrire le code 1 si oui ou 2 si non

III. – LISTE DES MEMBRES DU MENAGE

Il s'agit de dresser la liste complète de toutes les personnes qui vivent et mangent habituellement ensemble, c'est-à-dire les membres du ménage.

Cette liste doit être complète et doit comprendre même les personnes qui ne sont pas présentes en ce moment, mais qui vivent et prennent leurs repas habituellement avec le ménage (par exemple les absents temporaires à cause d'un mariage, d'un travail saisonnier, d'une maladie, etc.

Elle doit également comprendre des personnes sans lien de parenté qui font partie du ménage tels que : serviteurs, enfants confiés...

Question 16 : Nom et prénoms des membres du ménage.

Question 16-1 : N° d'identification.

Un N° d'ordre attribué à chaque membre du ménage est indiqué à droite du tableau. Au cas où cette liste s'avérerait insuffisante, l'enquêteur pourra utiliser une seconde, ou une troisième etc.

Question 16-2 : Nom et Prénoms.

Noter très lisiblement et en caractère d'imprimerie, les nom et prénoms usuels de chaque membre du ménage en commençant par le CM.

Section 1 : CARACTERISTIQUES DES MEMBRES DU MENAGE

Cette section sert à renseigner pour chaque individu de la liste des membres du ménage de la SECTION 0 les caractéristiques individuelles comme le statut de résidence, le lien de parenté avec le chef de ménage, le sexe, l'âge...etc et les caractéristiques relatives à l'éducation et à la santé.

Ces caractéristiques sont à noter dans le tableau à droite; (en colonnes les individus du ménage, en lignes les questions).

I. - CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES

Question N° 1 : N° d'identification du membre du ménage. Noter dans la colonne à droite, le n° d'identification de la personne enquêtée, figurant dans la section 0 (Liste membres du ménage).

Question N° 2 : Statut de résidence

Cette question permet de noter si la personne enquêtée est résident présent, résident absent ou visiteur.

Poser la question à l'enquêté et selon la réponse, inscrire le code correspondant au statut déclaré :

- 1 présent moins de 6 mois
- 2 présent 6 mois et plus
- 3 absent moins de 6 mois
- 4 absent 6 mois et plus
- 5 visiteur

NB : Si visiteur, passer à la personne suivante

Visiteur : Le visiteur est une personne dont le lieu d'enquête n'est pas le lieu de résidence habituelle, mais qui a passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage, qui vient d'arriver dans le ménage et n'a pas l'intention d'y passer plus de six (6) mois.

Question N°3 : Lien de parenté avec le CM

Cette question sert à noter pour chaque personne, le lien de parenté avec le chef de ménage. Inscrire le code correspondant au lien déclaré

- EX :** 1°) La personne enquêtée est le fils du CM. Inscrire le code 3.
2°) La personne enquêtée est non apparentée. Inscrire le code 6.

Question N°4 : sexe

Inscrire le code dans la case de la personne concernée : 1 si sexe masculin ou 2 si sexe féminin

Question N°5 : Quel âge a (nom) maintenant ? Inscrire l'âge en mois pour les moins de 5 ans.

L'âge, en particulier pour les enfants est un élément important pour beaucoup d'analyses socio-économiques et il doit être déterminé avec le plus de précision possible, pour chaque membre du ménage .

Poser la question sur l'âge puis, noter le chiffre déclaré (en années révolues) dans la colonne concernée.

Pour les enfants de moins de cinq (5) ans, l'âge doit être noté en mois révolus.

Ex : Une personne née en 1958 aura 36 ans révolus en 1994, c'est-à-dire :

$$1994 - 1958 = 36 \text{ ans}$$

Une personne née le 8 mai 1961 aura au mois de juin 1994

$$1994 - 1961 = 33 \text{ ans}$$

Un bébé né le 22 juillet 1990 aura au 15 juin 1994

46 mois révolus :

$$* \text{ Du } 22-07-90 \text{ au } 21-07-91 = 12 \text{ mois}$$

$$* \text{ Du } 22-07-91 \text{ au } 21-07-92 = 12 \text{ mois}$$

$$* \text{ Du } 22-07-92 \text{ au } 21-07-93 = 12 \text{ mois}$$

$$* \text{ Du } 22-07-93 \text{ au } 15-06-94 = 10 \text{ mois}$$

46 mois

Question N°6 : Unité âge

inscrire le code 1 si le chiffre de l'âge est exprimé en mois ou 2 si ce chiffre est exprimé en années c'est-à-dire si la personne est âgée de plus de cinq (5) ans.

II – EDUCATION : PERSONNES DE CINQ (5) ANS ET PLUS

Les questions sur l'éducation ne concernent que les membres du ménage de cinq (5) ans et plus

Elles portent sur trois aspects de l'éducation :

- la fréquentation scolaire
- le niveau d'instruction et
- l'Alphabétisation en langues nationales (Bambara, Peulh, Sonhraï etc...)

Question N°7 (Nom) est-il/elle déjà allé(e) à l'école ?

Au cas où la réponse à la question N°7 est non, poser la question N°8 et selon la réponse, inscrire le code dans la case de la personne concernée : 1 si oui 2 si non

NB : Si non passer à la question 13

Question N°8 : (Nom) va-t-il/elle actuellement à l'école ? (Française ou Franco-Arabe). Cette question ne concerne que les personnes de 25 ans et moins. La fréquentation ne concerne que l'école française et l'école franco-arabe. Les autres types d'école ne sont pas concernés. Poser la question à l'enquêté et selon

la réponse, inscrire le code dans la case de la personne concernée : 1 si oui 2 si non.

NB : si oui passer à la question N°11

Question N°9 : Pourquoi a-t-il/elle quitté l'école en ce moment ?

Cette question ne concerne que les personnes de 25 ans et moins.

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code dans la case de la personne concernée :

- 1 si trop cher
- 2 si trop loin
- 3 nécessité de travailler (le jeune doit travailler pour subvenir aux besoins de sa famille).
- 4 échec (renvoi, abandon suite aux difficultés scolaires rencontrées).
- 5 terminé
- 6 autres (on indiquera clairement la raison exacte).

Question N°10 : (Nom) Allait-il/elle à l'école l'an dernier ?

Poser la question et selon la réponse inscrire le code dans la case de la personne concernée : 1 si oui 2 si non

NB : si NON passer à la question n°12

Question N°11 : Est-ce une école privée ou publique ?

Poser la question et selon la réponse inscrire le code dans la case de la personne concernée : 1 si école privée ou 2 si école publique.

Question N°12 : Quelle est la classe la plus élevée qu'il/elle a achevée ?

Il s'agit de la dernière classe fréquentée par l'individu étant à l'école. Ce renseignement sert à déterminer le niveau d'instruction.

Poser la question et selon la réponse inscrire le code correspondant au niveau atteint.

1 pour première année

2 pour deuxième année

3 pour troisième année

9 pour neuvième année

10 pour secondaire (général ou technique et professionnel)

11 pour supérieur

Question N°13 : (Nom) est-il alphabétisé dans une des langues nationales ?

Poser la question, et selon la réponse : inscrire le code dans la case de la personne concernée : 1 si oui 2 si non

NB : si Non, passer à la question n°15.

QUESTION N°14 : Dans quelle langue nationale (Nom) a-t-il été alphabétisé ?

il s'agit de la langue dans laquelle il est le mieux alphabétisé. Poser la question à l'enquêté, et selon la réponse inscrire le code de la langue dans la case concernée.

NB Ref. : Nomenclature des langues nationales en bas de page du questionnaire.

III SANTE : TOUS LES MEMBRES DU MENAGE :

La section santé comporte trois parties :

- Les visites de consultation (dans des établissements médicaux ou non) au cours des quatre dernières semaines.
- Le type de consultation
- Et le coût des consultations.

Question N°15 : (Nom) a-t-il/elle consulté (pour raisons de santé) au cours des 4 dernières semaines ? Il s'agit aussi bien de consultations chez le médecin ou dans des centres de santé, des hôpitaux, que des consultations de médecine traditionnelle. Inscrire le code dans la case concernée : 1 si oui ou 2 si non

NB : si oui passer à la personne suivante.

Question N° 16 : Qui (Nom) a-t-il/elle vu à la dernière consultation ?

Cette question sert à déterminer le type de consultation effectuée par l'enquêté (e), c'est à dire qu'elle sert à savoir si la personne consultée était : un guérisseur traditionnel, un médecin, un infirmier...etc

Poser la question et selon la réponse, entourer le code approprié correspondant au type de consultation effectuée : Inscrire le code dans la case concernée :

- 1 : pour guérisseur
- 2 : pour aide soignant
- 3 : pour sage-femme/Infirmier...etc,

Question N° 17 : Lieu où (Nom) a effectué sa dernière consultation.

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code 1 si Mali ou 2 si Pays Etranger, dans la case concernée.

Question N°18 : Coût de la dernière consultation de (Nom) ?

Evaluer avec l'enquêté (e) le coût de la consultation effectuée (en F CFA) et noter le montant dans la colonne concernée.

Question N° 19 : Depuis la dévaluation, avez-vous diminué la consommation des médicaments modernes ?

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code 1 si oui ou 2 si non.

Question N° 20 : Depuis la dévaluation, avez-vous augmenté la consommation des médicaments traditionnels ?

Les médicaments de la pharmacopée vendus dans les pharmacies sont considérées comme traditionnels.

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code 1 si oui ou 2 si non.

Section 2 : LOGEMENT ET ACCES AUX SERVICES

La section concernant le "Logement et Accès aux services" se compose de deux parties :

La partie : 2A : Description du Logement : porte sur les sujets suivants :

- le statut d'occupation qui sert à déterminer si le ménage est propriétaire, locataire, hébergé...etc.
- La durée d'habitation du ménage dans le logement
- Le mode d'approvisionnement en eau du ménage.
- Le mode d'éclairage et la source d'énergie utilisée pour la cuisine.

La partie : 2B : Accès aux services : porte sur des questions ayant trait à l'accès aux services suivants : Ecole, Marché, Centre de santé...etc.

I. 2A DESCRIPTION DU LOGEMENT

Question N°1 : Ce ménage existait-il il y a un an ?

Cette question sert à déterminer si le ménage existait déjà il y a un an.

- Inscrire le code dans la case concernée :

- 1 si oui
- 2 si non

Si non : cocher code non concerné aux questions 5,7,9 et 11

Question N°2 : Durée

Il s'agit de la durée d'habitation dans le logement. Poser la question et selon la réponse inscrire le nombre de mois pour les durées de moins d'un an dans la case concernée.

Question N°3 : Unité de Temps

Poser la question et selon la réponse inscrire dans la case concernée le code 1 si le chiffre de la durée de la question n°2 est noté en mois ou 2 si ce chiffre est noté en "Année(s).

Question N°4 : Quel est votre statut d'occupant, Actuellement ?

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code approprié dans la case concernée.

Statut d'occupant : sert à déterminer si le ménage est propriétaire, locataire, logé gratuitement, etc.

Question N°5 : Statut d'occupant il y a 12 mois ? Référence question N°4
inscrire le code approprié dans la case il y a 12 mois

Question N°6 : Quelle est votre principale source d'eau de boisson actuellement?

La question porte sur la source principale pour l'approvisionnement en eau du ménage surtout pour l'eau de boisson. Poser la question et selon la réponse, inscrire le code approprié dans la case concernée.

puits aménagé : un puits dans lequel ont été posées des buses en ciment pour éviter des effondrements.

NB : un puits avec une margelle sans buse n'est pas un puits aménagé.

Forage : un point d'approvisionnement en eau souterraine généralement creusé par la direction de l'hydraulique (Opération Puits) et qui est équipé d'une pompe ou d'une poulie à traction animale.

Question N°7 : Source principale d'eau de boisson il y a 12 mois ?

Référence question N°6 inscrire le code approprié dans la case concernée.

Ex : Le ménage s'approvisionnait en eau avec un robinet public il y a 12 mois :

5

La réponse à la question sera ainsi notée : il y a 12 mois

Question N°8 : Quelle est votre principale source d'éclairage actuellement ?

Poser la question et selon la réponse inscrire le code approprié dans la case concernée.

Question N°9 : Source principale d'éclairage il y a 12 mois ?

Poser la question et selon la réponse inscrire le code approprié dans la case concernée.

Question N°10 : Quelle est la source principale d'énergie utilisée pour la cuisine, actuellement ?

Poser la question et selon la réponse inscrire le code correspondant à la source d'énergie utilisée dans la case concernée.

2

Ex : Le ménage utilise le charbon actuellement

Question N°11 : Source Principale d'énergie utilisée pour la cuisine il y a 12 mois? Référence : question n° 10. Poser la question et selon la réponse inscrire le code approprié dans la case concernée.

II . 2B – ACCÈS AUX SERVICES LES PLUS PROCHES

Cette section concerne le ménage les réponses doivent être fournir par le chef ou son représentant.

Les questions portent sur l'accès des membres du ménage à des services tels que : l'école, le marché, les centres de santé, les transports et les forages, robinets publics. Les questions portent surtout sur l'utilisation de ces services et les moyens utilisés pour y accéder.

Question N°1 : Combien de temps faut-il pour vous rendre à : ?

La question porte sur le temps mis chaque jour par l'enquêté pour aller: au marché; à l'école primaire, secondaire ou supérieur; au centre de santé, à la place de taxi ou de bus, au forage ou au robinet public.

Poser la question et selon la réponse : noter pour chaque service utilisé, dans la case en dessous, le code correspondant au temps mis pour y accéder.

Si plusieurs services de même type sont utilisés, estimer le temps pour le service le plus fréquenté.

Question N°2 : Par quel moyen ?

Poser la question et selon la réponse : noter pour chaque service utilisé, dans la case en dessous, le code correspondant au moyen utilisé pour y accéder.

Question N°3 : Est-ce que des membres du ménage utilisent ce service ?

Poser la question à l'enquêté et selon la réponse : noter dans la case en dessous le code 1 si oui ou 2 si non. Si plusieurs moyens sont utilisés, noter le moyen le plus fréquemment utilisé.

NB : Si oui passer au service suivant

Question N°4 : Pourquoi pas ?

Poser la question à l'enquêté et selon la réponse : noter pour chaque service, dans la case en dessous, le code correspondant à la réponse déclarée.

1. pour trop chère
2. pour trop loin
3. pour mauvais service
4. pour service insuffisant (il s'agit de la capacité d'accueil du service)
5. Autres
6. non concerné

Sections 3 et 4 : RAPPEL DES PRINCIPALES DEFINITIONS DES CONCEPTS DE POPULATION ACTIVE ET DE LEUR CONTENU

L'une des questions essentielles auxquelles s'efforce de répondre une enquête auprès des ménages du type de l'EMCES est la mesure et le suivi de l'évolution de la participation des femmes et des hommes à la vie économique du pays.

Il est donc capital que les enquêtés -- par la médiation des enquêteurs -- puissent déterminer avec précision leur appartenance ou non à la population active.

Dans l'enquête EMCES, les questions sur l'activité (sections 3 et 4 du questionnaire) sont posées à toutes les personnes âgées de 6 ans et plus. Bien que cet âge soit inférieur à l'âge légal du travail, il correspond -- on le sait -- à une réalité indéniable, particulièrement dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage et aussi dans le secteur informel.

ACTIFS ET INACTIFS

A toutes les personnes âgées de 6 ans et plus, on va donc poser la question de savoir si elles travaillent ou non (question 2 de la section 3 et question 2 de la section 4).

Sont considérées comme ne travaillant pas les personnes qui, ne cherchant pas de travail, appartiennent à l'une des catégories d'inactifs suivantes :

- Ménagères ou femmes au foyer,
- Elèves, étudiants,
- Retraités, rentiers,
- Handicapés.

Sont considérées comme actives toutes les autres personnes, c'est-à-dire:

- Celles qui travaillent (occupées)
- Celles qui, ne travaillant pas, recherchent du travail.

Il faut bien comprendre que la situation d'activité prime toujours sur la situation d'inactivité :

- une ménagère qui travaille sur l'exploitation agricole de son mari, ou tient un petit commerce -- si petit soit-il -- doit être considérée comme active occupée et non comme ménagère ;
- un élève qui après les heures de cours, aide son père ou son oncle dans l'atelier de celui-ci, est occupé (ce n'est pas la réponse à cette question qui permet de déterminer le nombre d'enfants scolarisés) ;
- un retraité, qui profite de ses vieux jours pour tenir un commerce est occupé. Or un très grands nombre de personnes appartenant aux catégories d'inactifs correspondant aux exemples qui viennent d'être donnés -- et en particulier les femmes -- ont tendance à se déclarer spontanément inactives.

Il est du devoir d'un bon enquêteur de vérifier systématiquement si la femme qui vient de se déclarer ménagère (ou que son mari vient de déclarer ménagère) n'exerce pas en réalité une activité économique. Pour cela, l'enquêteur doit insister en posant systématiquement une seconde question de type : "Vous avez déclaré être ménagère, mais n'exercez-vous pas une activité sur l'exploitation agricole, ou dans l'artisanat (à domicile) ou le commerce ?".

Il est recommandé de faire de même pour les autres catégories d'inactifs, les retraités en particulier, ainsi que pour les actifs qui se sont déclarés sans travail : peut-être considèrent-ils que le petit métier occasionnel qu'ils exercent n'est pas un véritable travail, peut-être considèrent-ils que le seul vrai travail est celui qui s'exerce comme salarié. Il n'en est évidemment rien et il faut s'efforcer de connaître le petit métier qu'ils exercent en réalité et qui leur permet de vivre.

Mais qu'appelle-t-on travail ?

ACTIVITE ECONOMIQUE

On aura compris que les activités ménagères (entretien du foyer, préparation des repas, soins apportés aux enfants...) ne font pas partie de l'activité économique. Pourtant le domestique, la bonne ou le blanchisseur exercent des activités économiques, le cuisinier ou le restaurateur aussi, la puéricultrice ou la maîtresse d'école également.

La frontière de l'activité économique correspond donc aux activités qui s'exercent pour et sur le marché, contre paiement des services ou de la main d'oeuvre. La bonne, le cuisinier sont payés pour leur travail et touchent un salaire (même si ce salaire est parfois en nature), ce qui n'est pas le cas de la ménagère.

L'activité économique (celle qui se mesure à travers le Produit Intérieur Brut (PIB) correspond donc à la production de biens et de services marchands, commercialisés sur le marché, à une exception et à une précision près :

- les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs... qui produisent pour leur seule subsistance, sans commercialiser la moindre part de leur production, sont tout de même considérés comme appartenant à la population active.
- les personnes (les femmes en particulier) qui commercialisent une partie du résultat de leur activité ménagère ou domestique (par exemple les plats préparés, les articles de confection ou de tissage, des produits agricoles transformés ou non....) sont considérées comme appartenant à la population active. De même une femme au foyer qui garde les enfants de sa voisine contre rémunération, ou qui fait payer ses voisins qui viennent regarder la télévision...

PERIODE ET DUREE DU TRAVAIL

Cependant une difficulté apparaît lorsque l'on pose la question sous sa forme commune et abstraite : "Travaillez-vous ?" A quelle période se rapporte en effet la question ? Elle peut signifier : "Avez-vous un travail ?", c'est-à-dire encore "Travaillez-vous habituellement ?" Mais elle peut aussi signifier "Travaillez-vous actuellement ?".

C'est pourquoi on lui préfère habituellement une formulation plus concrète et l'on distingue en général :

- l'activité habituelle qui correspond à une question se référant à une longue période de 12 mois : "Avez-vous travaillé au cours des 12 derniers mois ?" ou encore : "Quelle a été votre activité habituelle au cours des 12 derniers mois ?".
- l'activité du moment ou activité actuelle qui correspond à une question se référant à une courte période (1 mois, 1 semaine ou 1 jour) : "avez-vous travaillé au cours du mois (ou des 4 semaines) précédant l'enquête ?" ou "... au cours de la semaine précédant l'enquête ?" ou "...hier ?".

Les recommandations internationales, telles qu'elles résultent de la Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, penchent pour la semaine, tout en considérant qu'il est souhaitable de relever l'activité habituelle.

Dans le cas de l'EMCES, trois périodes de référence sont utilisées.

La question 3 de la section 3 du questionnaire se réfère à l'activité habituelle et s'énonce ainsi : "Quel a été le statut de l'occupation principale au cours des 12 derniers mois ?"

Les autres questions à partir de la question 6 de la section 3 et toute la section 4 se réfèrent aux 4 dernières semaines, période choisie par le comité de statistique sociale du Mali : "Avez-vous travaillé au cours des 4 dernières semaines ?"

Cependant, une seule question (la question 5 de la section 3) se réfère à la dernière semaine : cette question n'est introduite que dans un seul souci méthodologique et conceptuel et permettra de déterminer si l'on observe d'importantes variations des réponses entre les 2 périodes de référence d'une et de quatre semaines. Si les variations s'avèrent négligeables, il pourrait alors être souhaitable d'adopter la semaine comme période de référence, puisque plus la période est courte, plus la réponse est simple et fiable, faisant appel à un moindre effort de mémoire lorsqu'il s'agit par exemple de déterminer la durée du travail.

Mais, quelle que soit la période de référence choisie pour relever l'activité actuelle, il faut savoir que les agriculteurs représentent presque toujours une exception. Pour peu que l'enquête soit réalisée durant la morte saison des travaux agricoles (ce qui sera le cas de l'EMCES), alors un grand nombre d'agriculteurs pourront ne pas avoir effectivement travaillé durant la période de référence. Ils n'en seront pas pour autant à la recherche d'un emploi (du moins la plupart d'entre eux, et ceux qui pourraient l'être, seront sans doute partis en migration) : ils risquent de ne pas être classés dans la population active, ce qui n'est évidemment pas souhaitable. C'est pourquoi, si l'on peut se permettre de relever à la question 6 (et 5) de la section 3, le caractère effectif du travail effectué (si l'on est en morte saison, l'agriculteur n'aura pas travaillé), en revanche les questions de la section 4, si elles se réfèrent bien à une période de 4 semaines, devront faire exception pour les agriculteurs qui répondront d'ailleurs spontanément qu'ils sont agriculteurs lorsque leur sera demandé "Quelle est la profession principale exercée actuellement"

Reste encore la difficulté de la durée du travail dans le cas du relevé de l'activité actuelle.

Normalement et logiquement, la question sur l'exercice actuel d'une activité devrait être immédiatement suivie d'une autre question sur la durée d'exercice de cette activité (ou de toute autre activité économique) durant la période de référence. S'il s'agit d'une période d'une semaine par exemple, la personne devra-t-elle avoir travaillé 40 heures (durée normale) pour être considérée comme occupée ? Que décidera-t-on si elle n'a travaillé que 30 heures, 15 heures ou même 1 heure ?

Le nombre d'heures (ou de jours) travaillées permet de définir les situations de sous emploi et en définitive la définition du chômage sera la plus restrictive et étroite qui soit : sera considérée comme sans emploi, la personne d'âge actif qui n'a pas travaillé, ne fût-ce qu'une heure (pour autre raison que maladie, congés, intempéries) au cours de la semaine de référence, qui est à la recherche d'un emploi et qui est disponible pour travailler.

CLASSIFICATIONS DE LA POPULATION ACTIVE NOMENCLATURES

Une fois qu'a été déterminé si une personne doit être rangée dans la population active, il va s'agir de préciser et décrire l'activité qu'elle exerce à l'aide de trois classifications ou nomenclatures principales :

- la nomenclature des professions (Classification Internationale Type des Professions, CITP du Bureau International du Travail, 1988) ;
- la nomenclature des activités (Classification Internationale Type des Industries, CITI du Bureau Statistique des Nations Unies) ;
- la nomenclature des situations dans la profession (CISP).

La profession se réfère au métier exercé par la personne, que ce métier corresponde ou non à la qualification ou à la spécialité acquise, et quelle que soit l'activité de l'entreprise. Par exemple, on peut être chauffeur dans une entreprise de transport (cas le plus fréquent) ou chez un commerçant, en ayant suivi des études ou une formation de comptable : la profession est bien celle de chauffeur et non celle de commerçant ou de comptable.

L'activité ou la branche d'activité se réfère à l'activité principale de l'entreprise où exerce la personne. Dans l'exemple précédent, la branche d'activité est celle du commerce. Une personne qui travaille comme mécanicien dans l'atelier de réparation d'une entreprise de transport sera classée dans la branche des transports et non celle de la réparation mécanique.

La situation dans la profession indique si la personne, dont la profession et la branche d'activité sont désormais connues, exerce pour son propre compte ou pour le compte d'autrui. On distingue généralement :

- les indépendants qui travaillent pour leur propre compte, sans employer de salariés réguliers ou permanents, mais peuvent employer des aides familiaux et apprentis. Ils peuvent aussi travailler seuls.

- les employeurs qui travaillent pour leur propre compte en employant des salariés réguliers ou permanents (tout en employant éventuellement des aides familiaux ou des apprentis).
- les salariés qui travaillent pour le compte d'un employeur contre une rémunération régulière en espèces ou/et en nature.
- les aides familiaux qui travaillent pour le compte d'un indépendant ou d'un employeur apparenté, et sans recevoir de rémunération.
- les apprentis, généralement jeunes, travaillent pour un employeur ou un indépendant non apparenté, apprenant le métier dans l'entreprise et ne percevant pas de rémunération (mais pouvant être logés et nourris).

Une classification classique et très utile de la population active consiste à croiser la branche d'activité (ou la profession) avec la situation dans la profession.

La classification selon le statut d'occupation, utilisée par l'EMCES, appartient à cette dernière catégorie (cf. marge en bas de la section 3) : elle croise la situation dans la profession, la branche d'activité et aussi la situation d'activité (actifs occupés, actifs sans travail, inactifs). Elle comprend 19 postes et elle est donc quelque peu complexe à maîtriser. Il convient d'en comprendre la philosophie afin de bien l'appliquer, étant particulièrement importante puisque c'est cette nomenclature qui servira à opérer le classement des ménages selon le groupe socio-économique (GSE), à partir de la position du chef de ménage dans cette nomenclature.

La classification distingue entre :

- les indépendants
- les employeurs
- les aides familiaux
- les salariés
- les apprentis
- les inactifs
- les sans travail,

Puis elle distingue dans certaines de ces catégories (et en fonction des effectifs supposés de ces groupes dans la population) entre diverses branches d'activité :

- agriculteurs, pêcheurs
- éleveurs
- vendeurs de produits alimentaires
- vendeurs de produits non alimentaires
- producteurs non agricoles
- services

(Toutes ces activités détaillées sont distinguées pour les indépendants, elles sont au contraire regroupées en 2 catégories : commerce et autres, chez les employeurs qui sont peu nombreux).

En outre, pour les salariés, sont distingués le secteur public et le secteur privé, agricole et non agricole.

La mise en oeuvre d'une classification aussi complexe revient en fait à classer la personne interrogée dans l'une des catégories identifiées après lui avoir posé successivement trois questions:

- d'abord sur la situation d'activité de la personne : est-elle active occupée, active sans travail, inactive ?
- ensuite, et si elle est active occupée, dans quelle branche d'activité travaille-t-elle?
- enfin, dans cette branche d'activité, sous quelle situation dans la profession travaille-t-elle ?

ACTIVITE SECONDAIRE PLURI-ACTIVITE

En milieu rural, en raison de la saisonnalité des activités agricoles et de l'irrégularité des revenus qui en sont tirés, et en milieu urbain, en raison de la chute des salaires réels et des difficultés liées à l'ajustement et à la dévaluation, les personnes occupées ont tendance à exercer ou à rechercher, parallèlement à leur activité principale agricole ou salariée, une ou plusieurs activités secondaires.

L'importance du phénomène de la pluri-activité ne peut être mesurée que si les questions sur l'activité secondaire sont posées aux actifs de façon systématique et avec conviction et doigté. Car la réponse à cette question n'est pas spontanée. Pour ce qui est des agriculteurs en milieu rural, une façon efficace de poser la question consiste à demander quelle est l'activité exercée pendant la saison sèche (cette méthode a permis de constater au Burkina-Faso en 1985, que 25% des agriculteurs étaient des pluri-actifs).

En milieu urbain, la question est plus délicate puisque l'exercice d'une activité secondaire (non agricole) par un salarié n'est pas réellement légale. C'est pourquoi la méthode consisté, après avoir constaté l'activité principale de la personne ("Vous avez déclaré être..."), à lui faire comprendre qu'on est conscient de la difficulté des conditions de vie pour un salarié, qu'un salarié peut difficilement faire vivre une famille, et qu'il faut bien, comme tout le monde, avoir un second métier, après le travail officiel.

Mais au delà des actifs occupés, la question sur l'activité secondaire gagnera à être posée systématiquement à tous les chômeurs et à tous les inactifs, et l'on s'apercevra alors qu'une proportion non négligeable de ces catégories doit logiquement faire partie de la population occupée ainsi que l'a montré l'Enquête Nationale sur les Activités Economiques des Ménages (dite Enquête Secteur Informel) de 1989. En réalité, dans ces cas précis, les personnes devraient être reclassées dès le départ comme actives occupées et se voir administrer le questionnaire dès le début, en tant que personnes occupées.

Section 3 : EMPLOI, CHOMAGE et RECHERCHE D'EMPLOI DES PERSONNES DE 6 ANS ET PLUS

Cette section ne concerne que les membres du ménage âgés de six (6) ans et plus.

Le but principal de cette section est de déterminer la situation des individus par rapport au chômage et à l'occupation principale.

La période de référence fixée pour ces questions est l'année ayant précédé le passage de l'enquêteur dans le ménage pour les questions 2 et 3, la dernière semaine pour la question 5 les 4 dernières semaines pour la question 6. Pour les membres du ménage n'ayant jamais exercé un emploi ou qui en ont exercé un et par la suite l'ont perdu pour quelque raison que ce soit, des questions devront permettre d'éclaircir :

- la recherche d'emploi au cours des quatre dernières semaines
- et les raisons de la perte d'emploi.

Question n°1 : N° d'identification du membre du ménage.

Noter dans la colonne à droite, le n° d'identification de l'enquêté tel qu'il est indiqué dans la section 0 (liste des membres du ménage).

Question n°2 : (Nom) a-t-il/elle déjà travaillé?

Il s'agit de savoir si l'enquêté avait déjà exercé une activité économique :

Poser la question et selon la réponse inscrire le code dans la case concernée 1 si Oui ou 2 si Non.

NB : Si non, passer à la question n° 7

Question n°3 : Quel a été le statut dans l'occupation de (Nom) au cours des douze derniers mois ?

Il s'agit de savoir si l'enquêté est : employeur, indépendant, salarié, aide-familial, dans un nombre déterminé de secteurs d'activité ou encore s'il est sans travail ou inactif.

Poser la question, puis inscrire le code correspondant à la réponse déclarée dans la case concernée.

Référence codes des statuts dans l'occupation en bas de page.

Encadre sur la liste.

Statut dans l'occupation :

Pour une personne de six (6) ans et plus, le statut dans l'occupation principale correspond à la situation occupée dans l'emploi exercé. C'est à dire si l'enquêté est : employeur, salarié du secteur public, salarié du secteur privé, indépendant, apprentis etc.

Se référer à la nomenclature en bas de page.

NB : Si code différent de 19 passer à la question N°5.

Question n°4 : Quelles sont les raisons qui ont entraîné la perte d'emploi de (nom)?

Pour les personnes qui ont déjà exercé un emploi et par la suite l'ont perdu, poser la question n°4 et selon la réponse inscrire le code correspondant à la raison annoncée pour la perte d'emploi dans la case concernée en se référant à la nomenclature indiquée.

EX : Inscrire le code 1 si licenciement
 2 si liquidation de l'entreprise
 5 si départ volontaire...

Question n°5 (Nom) a-t-il/elle travaillé au cours de la dernière semaine?

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code dans la case concernée
 : 1 si oui ou 2 si non

Question n°6 : (Nom) a-t-il/elle travaillé au cours des 4 dernières semaines?

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code dans la case concernée
 : 1 si oui ou 2 si non

NB : Si code 1, passer à la personne suivante.

Question n°7 : (Nom) est-il/elle à la recherche de travail ?

Poser la question à l'enquêté et selon la réponse inscrire le code dans la case concernée : 1 si oui ou 2 si non

Il est important de noter ici que la question 7 sur la recherche de travail est posée à toutes les personnes de 6 ans et + même si elles ont déclaré être pourvues d'un emploi au cours des 12 derniers mois, des 4 dernières semaines ou de la dernière semaine.

Question n°8 : Pour quelles raisons (nom) cherche-t-il/elle du travail ?

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code correspondant à la raison avancée :

Ex : Inscrire le code dans la case concernée :

- 1 pour perte d'emploi
- 2 pour désir de changer d'emploi (dans le cas où la personne est insatisfaite de son emploi actuel).
- 3 travail supplémentaire (dans le cas où la personne cherche de nouvelles sources de revenus par l'exercice d'une activité secondaire).
- 4 pour recherche du premier emploi (dans le cas où la personne interrogée n'a jamais travaillé)

NB : Si code 2,3, ou 4, passer à la question N°11

Remarque : Un individu pourvu d'un emploi peut être à la recherche d'un emploi secondaire (ou supplémentaire). C'est une indication de sous emploi dans l'activité principale. La question 7 est donc posée à tous.

Question n°9 : Quelles sont les raisons qui ont entraîné la perte d'emploi de (Nom)

Poser la question et selon la réponse inscrire le code correspondant à la raison avancée dans la case concernée.

Question n° 10 : Depuis combien de temps recherche-t-il un emploi ?

Poser la question et inscrire la réponse en mois.

Question n°11 : Quel type d'emploi (Nom) recherche t-il ?

Poser la question puis inscrire le code correspondant à la réponse déclarée dans la case concernée.

SECTION 4 : EMPLOI DES MEMBRES DU MENAGE AGES DE 6 ANS ET PLUS

Les renseignements collectés dans cette partie portent sur l'emploi des actifs du ménage au cours des 4 dernières semaines c'est à dire ceux ayant déclaré exercer une activité productrice et les chômeurs en quête d'emploi.

Les questions portent sur : l'occupation principale, le temps qui lui est consacré, le statut professionnel (à savoir si l'enquêté est : employeur, salarié, indépendant ou autre), etc...

Les questions portent ensuite sur l'activité secondaire exercée en plus de l'occupation principale, les rémunérations reçues en espèces et sur l'activité précédente.

4.1 ACTIVITE PRINCIPALE ACTUELLE

Question N°1 : N° d'Identification

Inscrire dans la case à droite, le N° d'identification de l'enquêté figurant dans la section 0 (liste des membres du ménage).

Question N°2 : Activité principale actuelle .

Demander à l'enquêté de décrire le poste de travail occupé actuellement c'est-à-dire au cours des 4 dernières semaines. Selon la réponse, inscrire clairement en face à droite, le genre de travail déclaré. Demander le plus de précision possible sur cet emploi.

Reporter le nom de la personne dans les pointillés prévus à cet effet.

Ex : Commerçant d'articles d'habillement, Mécanicien automobile, Agronome Ministère du Développement Rural, etc...

NB : Si la personne n'exerce pas actuellement une activité, elle appartient donc à la catégorie des personnes sans travail ou des inactifs : ménagère, élève, étudiants, handicapés, retraité,... dans ce cas passer directement à la question 12.

Les intitulés renvoient à la nomenclature des professions CITP dont on trouvera un extrait ci-après.

Question N°3 : Activité principale du lieu ou de l'entreprise où exerce la personne.

Il s'agit de la branche d'activité de l'enquêté (code CITI : Classification Internationale Type des Industries), c'est à dire s'il travaille dans :

- L'agriculture, l'élevage, la pêche, la forêt,
- L'industrie
- Le commerce
- Les services

On trouvera ci-après un extrait de la nomenclature CITI

Question N°4 : Depuis combien de mois exercez-vous cette profession principale ?

Cette question porte sur le nombre total de mois consacrés à l'activité principale. Demander puis inscrire ce nombre de mois dans la case concernée. Coder 99 à partir de 5 ans. Mais indiquer en clair le nombre exact d'années.

Question N°5 : Statut professionnel

Il concerne le statut d'une personne active dans l'emploi, il s'agit de savoir si l'enquêté est : indépendant, employeur ou salarié, aide familial, apprentis, etc.

Comment mener l'entretien ?

Pour chaque membre enquêté, poser les questions suivantes :

(a) : Travaille-t-il pour son propre compte ?

- Si la réponse est "oui" poser la question (b) ci-dessous :
- Si la réponse est "non" poser la question (d).

(b) : Utilise-t-il dans son entreprise des personnes qu'il paye régulièrement ?

- Si la réponse est "oui", inscrire le code 5 = EMPLOYEUR
- Si la réponse est "non", poser la question (c).

(c) : Utilise-t-il dans son entreprise, des membres de sa famille et/ou des apprentis non rémunérés ?

- Si la réponse est "oui" inscrire le code 1 = INDEPENDANT

(d) : Est-il salarié de l'Etat ou du secteur privé ?

- S'il est salarié de l'Etat : inscrire le code 2 = SALARIE SECT. PUBLIC
- S'il est salarié du secteur privé, inscrire le code 3 = SALARIE SECT. PRIVE

NB : Les domestiques qui sont des salariés des ménages doivent être classés comme salariés du secteur privé.

(e) : Pour autre type inscrire le code 6 = AUTRE

Ex : Un membre du ménage sans lien de parenté (enfant confié par exemple), s'il exerce une tâche ménagère, sans être salarié, devra être considéré comme occupé et sera rangé dans la catégorie autre.

– **EMPLOYEUR** : Toute personne qui exploite sa propre entreprise ou qui exerce pour son compte une profession ou un métier et qui emploie au moins un salarié travaillant régulièrement.

– **SALARIE** : Tout individu touchant un salaire régulier de la part d'un employeur public ou privé ou d'un ménage en contrepartie du travail effectué.

– **INDEPENDANT** : Toute personne qui travaille seule ou avec des membres de sa famille ou des apprentis non rémunérés, pour son propre compte dans une entreprise individuelle.

AIDE-FAMILIAL : Toute personne qui travaille pour son employeur ou un indépendant en lui étant apparenté et sans toucher de rémunération.

APPRENTI : Toute personne généralement jeune, qui apprend le métier auprès d'un maître ou d'un chef d'entreprise sans lui être apparentée et qui n'est pas rémunérée ou l'est très faiblement ou en nature.

Question N°6 : Bénéficiez-vous de congés payés ?

Poser la question et selon la réponse :

Inscrire le code dans la case concernée : 1 si oui ou 2 si non

Question N°7 : Aurez-vous droit à une pension de retraite ?

Poser la question et selon la réponse :

Inscrire le code dans la case concernée : 1 si "oui" ou 2 si "non"

Questions N°8 : quels revenus sont tirés de ce travail ?

Il s'agit des revenus en espèces (c'est-à-dire en monnaie "argent") et en nature (estimés) que l'enquêté perçoit dans son travail, soit par jour, soit par semaine, par mois, ou par an.

Demander puis évaluer avec lui le montant de ce revenu.

Inscrire le montant (en F CFA) par jour ou par semaine, par mois ou par an dans la case à droite.

Ex : Un apprenti logé et nourri par son maître : son revenu sera estimé à 3 repas, soit $150 \times 3 = 450$ F CFA/jour. Le logement n'est pas évalué dans ce cas. Mais il pourra être évalué dans le cas d'un gardien logé avec sa famille.

Question N°9 : Unité de temps correspondante.

Il s'agit de l'unité de temps utilisée pour évaluer le revenu poser la question et selon la réponse : Ex : Inscrire le code dans la case concernée :

1 si jour

2 si semaine

3 si mois...etc.

Question N°10 : Combien de temps cette personne a-t-elle travaillé au cours des 12 derniers mois?

Demander et évaluer avec l'enquêté le temps total travaillé au cours des douze derniers mois.

Inscrire ce temps en jours, semaines, mois dans la case à droite.

Ex : un agriculteur devra répondre ici en indiquant le nombre de mois ou de semaines consacrés aux travaux de son exploitation. Un fonctionnaire répondra 12 mois.

Question N°11 : Les revenus tirés de ce travail ont-ils changé par rapport à il y a 12 mois ?

Faites avec l'enquêté une comparaison du niveau du revenu actuel avec celui qu'il avait il y a 12 mois. Inscrire alors le code correspondant à la réponse déclarée dans la case concernée.

4-2 ACTIVITE SECONDAIRE

Il est très important d'obtenir des réponses fiables sur l'activité secondaire. L'enquêteur insistera donc en introduisant ces questions de la façon suivante :

"Vous avez déclaré exercer :

- telle activité principale
- être inactif
- être sans travail

Mais compte tenu du coût de la vie, est-ce que vous n'exercez pas des activités secondaires pour subvenir aux besoins du ménage ? Parmi celles-ci, quelle est la plus importante ?"

Questions N°12 à 18 : Activité secondaire actuelle

Les questions 12 à 18 sont posées exactement de la même façon que pour l'activité principale. Ont été éliminées les questions sur les congés payés et sur la pension de retraite.

4-3 ACTIVITE PRECEDENTE

L'enquêteur demandera à la personne interrogée si antérieurement à la situation qui est la sienne actuellement, elle exerçait une autre profession principale.

Questions N°19 à 21 : Profession principale précédente.

Les questions 18 à 21 seront posés exactement de la même façon que pour l'activité principale.

Question N°22 : Principale raison du changement de activité?

Si l'enquêté a changé d'emploi, demandez lui la raison.

Inscrire le code correspondant au motif déclaré pour le changement de profession dans la case concernée. La modalité "Départ volontaire" signifie les départs volontaires à la retraite.

Ex : Si la personne interrogée trouve que le salaire qu'elle perçoit est insuffisant, l'enquêteur inscrira le code 1.

SECTION 5 : MIGRATION

Cette section est destinée à recueillir des renseignements sur les migrations passées des membres du ménage.

- Les questions portent sur le "ménage" et ne doivent par conséquent être adressées qu'au CHEF du ménage ou à celui qui le remplace.

Les questions portent sur :

- Le lieu de résidence antérieur il y a 12 mois.
- Le caractère Urbain/Rural de ce lieu de résidence antérieur pour les migrants.
- Le motif de migration
- Les migrations pour recherche d'emploi au cours des 12 derniers mois.

Question N°1 : Où habitait ce ménage il y a 12 mois ?

Poser la question et selon la réponse inscrire le code correspondant au lieu de résidence déclaré dans la case concernée.

NB: Si code 1, 4 ou 5 passer à la question n°4.

Question N°2: Si le ménage habitait dans une autre localité, où était-ce?

Demander au CHEF de ménage dont le lieu de résidence antérieure correspond au code 2 ou 3 à la question N°1, de préciser ce lieu. Inscrire le code correspondant au type de localité déclarée dans la case concernée.

NB : Voir liste des localités en bas de page.

Question N°3 : Quels sont les raisons du déplacement du ménage ?

Poser la question et selon la réponse inscrire le code correspondant, à la raison déclarée dans la case concernée.

Ne pas oublier de préciser, le cas échéant, la raison "autre".

Question N°4 : Certains membres du ménage se sont-ils absentés pendant plus de 3 mois pour travailler ou chercher du travail au cours des 12 derniers mois?

Poser la question et selon la réponse, entourer le code 1 si "oui" ou 2 si "non"

NB : Si non passer à la section 6A.

Question N°5 : Parmi ces absents combien d'hommes ?

Poser la question et selon la réponse noter le nombre total d'hommes parmi les absents dans la colonne de droite.

Question N°6 : Parmi ces absents combien de femmes?

Poser la question et selon la réponse :

Noter le nombre total de femmes parmi les absents dans la case concernée.

Question N°7 : Le chef de ménage était-il l'un parmi eux?

Poser la question et selon la réponse : Inscrire le code dans la case concernée

: 1 si oui ou 2 si non

SECTION 6 : AGRICULTURE

La section concernant l'agriculture est divisée en deux parties :

La première: **6A BETAİL ET AVOIRS AGRICOLES** : porte sur la possession de bétail par les membres du ménage.

Les questions portent en particulier sur le nombre de têtes de chaque type de bétail: bovins, ovins, caprins, asins et équins, camelins, porcins, ainsi que sur les évolutions de ces nombres par rapport à l'année dernière.

La dernière partie de ce questionnaire porte sur le fait de savoir si des membres du ménage sont exploitants agricoles.

La deuxième partie : **6B PRODUCTION DE CULTURES** : porte sur la pratique de cultures vivrières au cours des deux dernières années par les membres du ménage; ainsi que sur la production de coton et d'arachide et sur la commercialisation de ces produits.

Une partie des questions porte également sur l'évolution des superficies par rapport à la campagne précédente ainsi que sur la main d'oeuvre, la vulgarisation agricole et les crédits obtenus au cours de la campagne agricole.

Pourquoi une période de référence de deux ans ?

Parce qu'il est nécessaire d'observer deux campagnes agricoles pour connaître les changements de spéculation décidés par les agriculteurs en fonction de la conjoncture.

I – 6A – ELEVAGE ET AVOIRS AGRICOLES

Question N°1: Est-ce que des membres du ménage possèdent du bétail?

Poser la question au CM sur la possession de bétail par les membres du ménage en énumérant les divers types de bétail concernés ?

Inscrire le code dans la case concernée : 1 si oui 2 si non.

NB: Si non passer à la question n°14.

Question N°2 : Combien de bovins y a-t-il actuellement ?

Demander au CM le nombre total de bovins possédés actuellement par le ménage. Inscire ce nombre dans la case à droite.

Question N°3 : Par rapport à l'an dernier, comment a évolué ce nombre ?

Demander au CM comment a évolué ce total par rapport à l'an dernier. Inscire le code correspondant à la réponse donnée.

Ex: Le CM répond que le nombre est resté inchangé par rapport à l'année dernière.

Inscire le code 2.

Question N°4 : Combien d'ovins il y a-t-il actuellement ?

Demander au CM le nombre total de têtes d'ovins possédés actuellement par le ménage.

Inscire ce nombre dans la case à droite.

Question N°5: Par rapport à l'an dernier comment a évolué ce nombre ?

Poser la question et selon la réponse :

Inscire le code correspondant à la réponse donnée.

Question N°6 : Combien de caprins il y a-t-il actuellement ?

Poser la question et selon la réponse inscrire le nombre indiqué dans la case de droite ?

Question N°7 : Par rapport à l'an dernier comment a évolué ce nombre ?

Poser la question et selon la réponse :

Inscire le code correspondant à la réponse donnée.

Question N°8 : Combien d'asins et équins y a-t-il actuellement ?

Poser la question et selon la réponse :

Inscire le nombre indiqué dans la case de droite.

Question N°9 : Par rapport à l'an dernier comment a évolué ce nombre ?

Poser la question et selon la réponse :

Inscire le code correspondant à la réponse donnée.

Question N°10 : Combien de camelins y a-t-il actuellement ?

Poser la question et selon la réponse :
Inscrire le nombre indiqué dans la case de droite.

Question N°11 : Par rapport à l'an dernier comment a évolué ce nombre ?

Poser la question et selon la réponse :
Inscrire le code correspondant à la réponse donnée.

Question N°12 : Combien de porcins y a-t-il actuellement ?

Poser la question et selon la réponse :
Inscrire le nombre indiqué dans la case à droite.

Question N°13 : Par rapport à l'an dernier comment a évolué ce nombre?

Poser la question et selon la réponse :
Inscrire le code correspondant à la réponse donnée.

Question N°14 : Combien de volaille y-a-t-il actuellement ?

Poser la question et selon la réponse :
Inscrire le code correspondant à la réponse donnée.

Question N°15 : Par rapport à l'an dernier comment a évolué ce nombre ?

Poser la question et selon la réponse :
Inscrire le code correspondant à la réponse donnée.

Question N°16 : Est-ce que des membres du ménage sont exploitants agricoles? Poser la question et selon la réponse :

Inscrire le code 1 si "oui" ou 2 si "Non".

II- 6B- PRODUCTION DE CULTURES

Question n°1 : Le ménage a-t-il pratiqué cette culture au cours des 24 derniers mois? Poser la question au CM et selon la réponse, inscrire dans la case en dessous de la culture concernée le code 1 si oui ou 2 si non

NB : Si non passer à la culture suivante.

Question n°2 : quels membres du ménage se sont occupés de cette culture ? Poser la question et selon la réponse, inscrire dans la case en dessous de la culture concernée le code correspondant au membre du ménage occupé.

Question n°3 : quelle a été la production au cours de la dernière saison ?

Poser la question et selon la réponse :

Noter dans la case en dessous de chaque culture, le nombre total d'unités produites.

Question n°4 : Unité

Au cours de la formation des enquêteurs on s'efforcera d'enrichir et de préciser les unités utilisées et de les traduire dans les langues nationales.

Indiquer pour chaque culture le code de l'unité utilisée pour évaluer le chiffre de la production. Evaluer la production en grains pour les céréales, en coque pour l'arachide: Ex : Grenier, sac, charrette, panier...etc

Question n°5 : Equivalent (kgs) il s'agit de l'équivalent en kg de l'unité.

Noter dans la case en dessous de chaque culture, l'équivalent en (kgs) de l'unité utilisée pour évaluer la production.

Ex : Pour : SAC : 50 Kgs ou 100 Kgs

Pour : Grenier 1 tonne, ou une demi-tonne ...etc

Question n°6 : Production (Kgs).

Faites alors pour chaque culture le calcul de la production totale en Kgs.

Production en Kgs = Nombre d'unités x Equivalent (Kg).

Question n°7 : Est-ce que vous en avez-vendu ?

Poser la question et selon la réponse, inscrire dans la case en dessous de chaque culture : le code 1 si oui ou 2 si non

Question n° 8 : Combien ?

Inscrire pour chaque culture le nombre total d'unités correspondant à la quantité vendue.

Question n°9 : quel était le principal débouché pour la vente ?

Poser la question et selon la réponse, inscrire dans la case en dessous de chaque culture le code correspondant au principal débouché.

Question n°10 : quel est le prix de l'unité (Mêmes Unités que Q8)

Indiquer le prix de l'unité utilisée pour la vente de la production de chaque culture.

Question n°11 : Comment a évolué la production par rapport à la saison précédente? Poser la question et selon la réponse :

Inscrire dans la case en dessous de chaque culture le code correspondant à la situation donnée.

Question n°12 : Comment a évolué la superficie cultivée pour cette culture par rapport à l'année précédente?

Poser la question et selon la réponse, inscrire dans la case en dessous de chaque culture le code correspondant à la situation donnée.

NB : Si code 2 passer à la question N°14

Question n°13 : à quoi est dû ce changement, principalement?

Poser la question et selon la réponse, inscrire dans la case en dessous de chaque culture le code correspondant à la réponse donnée.

Question n°14 : avez vous engagé de la main d'oeuvre au cours des 2 dernières années ?

Poser la question et selon la réponse inscrire le code dans la case concernée : 1 si oui 2 si non.

NB : Si non passer à la question 16.

Question n°15 : Comment a évolué l'effectif de main d'oeuvre engagée entre les 2 dernières années ?

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code correspondant à la situation donnée.

Question n°16 : Avez-vous bénéficié des services de vulgarisation pour cette culture?

Poser la question et selon la réponse, inscrire dans la case en dessous de chaque culture le code 1 si oui ou 2 si non

Question n° 17 : Avez-vous utilisé des engrais (il s'agit des engrais chimiques) pour cette culture ?

Poser la question et selon la réponse, inscrire dans la case en dessous de chaque culture le code 1 si oui ou 2 si non

Si NON passer à la question n° 19.

Question n° 18 : Pourquoi pas ?

Poser la question et selon la réponse inscrire dans la case en dessous de chaque culture le code correspondant à la réponse donnée.

Question n° 19 : Suite à la dévaluation, allez-vous diminuer vos dépenses d'intrants (engrais, semences, insecticides) ?

Poser la question et selon la réponse inscrire dans la case en dessous de chaque culture le code correspondant à la réponse donnée.

Question n° 20 : Avez-vous obtenu un crédit pour cette culture ?

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code 1 si OUI ou 2 si NON

Question n° 21 : Suite à la dévaluation comment comptez-vous modifier les superficies des divers type de culture.

Poser la question et selon la réponse, inscrire dans la case en dessous de chaque culture le code correspondant à la réponse donnée.

Question n° 22 : Pour quelle raison (principale) ?

Poser la question et selon la réponse, inscrire dans la case en dessous de chaque culture le code correspondant à la réponse donnée.

SECTION 7 : ENTREPRISES NON AGRICOLES

Entreprise non agricole : "Unité de production" dont le rôle essentiel est la production de biens et services, et dont l'activité principale couvre tous les secteurs autres que l'agriculture, l'élevage, la pêche et la forêt.

Le terme d'entreprises est conçu ici dans un sens très large : une vendeuse dans la rue, une femme qui tisse à domicile pour la vente... constituent des entreprises non agricoles. En outre il peut s'agir d'activités exercées à titre secondaire. Un salarié de l'administration qui tient un tablier en dehors des heures de travail est le chef d'une entreprise non agricole. La question porte également sur de telles entreprises qui sont fermées au moment de l'enquête mais qui ont été en activité au cours des 12 derniers mois.

Cette section porte donc sur ces entreprises, elle est essentielle pour déterminer certaines sources de revenu du ménage.

I - 7A - INFORMATIONS GENERALES

Cette première partie concerne certaines informations générales sur ces entreprises.

Les questions ont trait à des sujets comme la possession d'entreprises non agricoles par des membres du ménage, la liste des activités des trois premières entreprises non agricoles selon le revenu apporté au ménage.

Question n°1 : Des membres de votre ménage (y compris vous-même) ont-ils été responsables d'une entreprise non agricole au cours des 12 derniers mois? Poser la question et selon la réponse, inscrire dans la case en dessous de chaque culture le code correspondant à la réponse donnée. Inscrire 1 si oui ou 2 si non

Si NON passer à la section 8.

Question n° 2 à 5 : Faites la liste des activités des 3 entreprises non-agricoles qui ont rapporté le plus de revenu au ménage.

Dresser cette liste sur les lignes en dessous n° 1, 2, et 3.

Q3 : 1 : Entreprise non-agricole n°1 Ex : menuiserie

Q4 : 2 : Entreprise non-agricole n°2 Ex : savonnerie.

Q5 : 3 : Entreprise non-agricole n°3 Ex : vente de plats préparés

NB : il s'agit toujours d'entreprises non agricoles possédées par l'un des membres du ménage.

Question n° 6 : Y a-t-il d'autres entreprises du ménage (ne figurant pas sur la liste ci-dessus) ayant fermé au cours des 12 derniers mois ?

Demander au CM si en plus des trois entreprises figurant sur la liste ci-dessus, en existaient d'autres mais qui ont fermé leurs portes au cours des 12 derniers mois. Selon la réponse, inscrire le code 1 si oui ou 2 si non

Si Non passer à la section 7B.

Question n° 7 : Quelle était l'activité principale la plus importante de ces entreprises?

Poser la question et selon la réponse :

Décrire l'activité principale déclarée sur la ligne d'en bas.

II – 7B – DETAILS SUR L'ENTREPRISE :

Cette seconde partie donne des détails sur l'entreprise : Nombre total d'années de fonctionnement, nombre d'employés, Actifs, Equipement, Dépenses...etc.

Question n° 1 : Activité de l'Entreprise

Noter le code d'activité CITI de chacune des trois entreprises dans la colonne à droite.

Question n° 2 : N° ID du membre du ménage responsable de cette entreprise (référence section 0 du questionnaire).

Noter le N° ID du membre du ménage responsable de l'entreprise.

Question n°3 : Cette entreprise est-elle entrée en activité seulement au cours des douze (12) derniers mois ? Demander si l'entreprise n'est entrée en fonction qu'au cours des 12 derniers mois. Selon la réponse, inscrire le code dans la case concernée 1 si oui ou 2 si non

Si oui passer à la question N°5

Question n° 4 : Depuis combien d'années cette entreprise fonctionne-t-elle ?
Noter pour chaque entreprise ce nombre d'années dans les cases concernées.

Question n° 5 : Combien de mois cette entreprise a-t-elle fonctionné au cours des 12 derniers mois ?

Demander à la personne responsable de l'entreprise et noter pour chaque entreprise ce nombre de mois dans les cases concernées.

Question n° 6 : Cette entreprise est-elle encore en activité ?

Poser la question à la personne responsable de l'entreprise et selon la réponse, inscrire le code :1 si oui ou 2 si non

Si NON passer à la question N°8.

Question n° 7 : Combien de personnes (sans compter le responsable, mais en incluant toutes les catégories de main d'oeuvre aide familial, apprenti, salarié, autres), travaillent actuellement dans cette entreprise ?.

Poser la question et selon la réponse et noter le nombre déclaré dans les cases en dessous de chaque entreprise.

Question n° 8 : Combien de personnes travaillaient dans cette entreprise il y a 12 mois? Poser la question et selon la réponse et noter ce nombre pour chaque entreprise dans les cases en dessous.

Remarque : Les personnes concernées sont les mêmes qu'à la question 7.

Question n° 9 : Cette entreprise utilise t-elle des outils ou des machines ?

Poser la question et selon la réponse inscrire le code 1 si oui ou 2 si non

NB : si Non passer à l'entreprise suivante :

Question n° 10 : A-t-on acheté de nouveaux outils ou machines au cours des douze (12) derniers mois?

Poser la question et selon la réponse inscrire le code 1 si oui ou 2 si non

NB : Si non passer à la question 13.

Question n° 11 : Ces achats étaient-ils destinés à remplacer d'anciens outils ou machines ?

Poser la question et selon la réponse inscrire le code 1 si oui ou 2 si non

Question n° 12 : Ces achats étaient-ils destinés à étendre la capacité de l'entreprise?

On demande ici si les achats effectués et déclarés à la question 10, l'ont été afin de pouvoir augmenter la production.

Poser la question et selon la réponse inscrire le code 1 si oui ou 2 si non

Question n° 13 : A-t-on vendu des machines au cours des 12 derniers mois ?

Poser la question et selon la réponse inscrire le code 1 si oui ou 2 si non

Question n° 14 : Comment a évolué la valeur totale d'acquisition de l'équipement au cours des 12 derniers mois ?

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code correspondant à la situation donnée.

Question n° 15 : Raison du changement de la valeur de l'équipement.

Le changement peut provenir :

- de la dévaluation (une machine achetée avant dévaluation voit sa valeur augmentée après dévaluation) ;
- d'une augmentation de l'activité qui a poussé l'entrepreneur à accroître ses capacités ;
- d'une diminution de l'activité qui a poussé l'entreprise à réduire ses capacités;

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code correspondant à la situation donnée.

SECTION 8 : **DEPENSES DU MENAGE**

La section concernant les dépenses est l'une des sections essentielles du questionnaire EMCES, en ce sens que les dépenses sont utilisées comme indicateur principal des conditions de vie.

Les postes de dépenses portent sur : l'éducation, la santé, l'habillement, l'habitation et l'ameublement, les transferts entre ménages, l'alimentation, les autres transferts, les transports, etc..., ainsi que sur la variation de ces dépenses par rapport à l'année précédente. Toutes les dépenses doivent être données en "VALEUR" c'est à dire en F CFA.

Questions n° 1 à 6 : **DEPENSES SCOLAIRES.**

Demander au CM, sur l'ensemble des dépenses consacrées à l'école, combien le ménage a utilisé pour les postes de dépenses ci-dessous :

- Frais d'inscription
- Livres et fournitures
- Uniformes
- Diverses contributions (pensions, ou chez un tuteur)
- Cours particuliers
- Inscription à l'étranger

Inscrire pour chaque poste les montants déclarés en F CFA dans la colonne de droite.

NB : Ces dépenses portent sur les 12 derniers mois, autrement dit certains frais (frais d'inscription) portent sur l'année scolaire en cours, alors que d'autres comme les cours particuliers peuvent être à cheval sur deux années scolaires.

Question n° 7 : Par rapport à l'année scolaire précédente cette somme a-t-elle varié ?

Demander au CM, la variation de la somme totale par rapport à l'année scolaire précédente. Selon la réponse inscrire le code correspondant à la situation donnée.

Questions n° 8 à 13 : DEPENSES DE SANTE

Demander au CM, combien le ménage a dépensé pour les postes ci-dessous?

- Médicaments modernes
- Médicaments traditionnels
- Médecin/Sage Femme/Infirmier
- Aide-soignant/matrone
- Guérisseur.
- Hôpital / Dispensaire/Centre de Santé (il s'agit de toutes les structures sanitaires)
- Autres.

Pour chaque type de dépense de santé, poser d'abord la question pour le dernier mois et inscrire le montant dans la dernière colonne à droite. Poser ensuite la question pour les 12 derniers mois et inscrire le montant dans la partie réservée à cet effet.

Question n° 14 :

Demander au CM si la somme totale a varié par rapport aux 12 mois précédant la période de référence et inscrire le code correspondant à la situation donnée.

Questions n° 15 à 17 : HABILLEMENT ET PARURES

Combien le ménage a-t-il dépensé au cours des 12 derniers mois pour ?

- Habits de fête
- Autres habits
- Parures et bijoux

Poser la question au CM et selon la réponse, inscrire pour chaque poste les montants déclarés en F CFA dans la colonne de droite.

Question n° 18 : Par rapport aux 12 mois précédant la période de référence, cette somme a-t-elle varié ?

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code correspondant à la situation donnée.

Questions n°19 à 23 : HABITATION ET AMEUBLEMENT

Combien le ménage a-t-il payé au cours des 12 derniers mois ?

Pour les dépenses consacrées à l'habitation et l'ameublement :

- Loyer (y compris le remboursement du crédit d'accès à la propriété, location vente)
- Meubles et articles ménagers
- Energie, Eau.

Selon la réponse, inscrire pour chaque poste les montants déclarés en F CFA dans la colonne de droite.

NB : Certaines de ces dépenses étant journalières (robinet public), mensuelles (loyer) etc...l'enquêteur fera lui même le calcul pour l'année.

Question n° 24 : Par rapport aux 12 mois précédant la période de référence, cette somme a-t-elle varié ?

Poser la question au CM et selon la réponse, inscrire le code correspondant à la situation donnée.

Questions n°25 et 26 : TRANSFERTS ENTRE MENAGES.

Combien le ménage a-t-il donné à d'autres ménages le mois dernier ?

- En espèces
- En nature (il s'agit de cadeaux, de dons ou de remboursements)

Poser la question au CM et selon la réponse, inscrire le montant de l'envoi ou du don en espèces. Les transferts en nature (sacs de mil, vêtements...), doivent être valorisés en F CFA.

Remarque : l'enquêteur essaiera de reconstituer les transferts sur une année en demandant d'abord s'il y a des versements réguliers, puis il s'informerera sur les autres versements occasionnels.

Questions n°27 et 28 : TRANSPORTS

Combien le ménage a-t-il dépensé en :

- Transport hebdomadaire
- Voyages et excursions (12 derniers mois)

Poser la question au CM et selon la réponse, inscrire pour chaque poste les montants déclarés en F CFA dans la colonne de droite :

NB : l'enquêteur estimera la dépense de transport hebdomadaire à partir des dépenses quotidiennes de chaque membre du ménage.

Questions 29 à 38 : ALIMENTS ESSENTIELS

Combien avez-vous dépensé au cours des deux dernières semaines pour ce qui suit?

- Céréales
- Tubercules (igname, manioc, patate douce)
- Fruits et légumes
- viande (y compris volaille)
- Poisson
- Lait et produits laitiers, oeufs
- Huile et corps gras
- Sucre et produits sucrés
- Boissons et tabac
- Autres

Poser la question au CM et selon la réponse, inscrire pour chaque poste les montants déclarés (en F CFA) dans la colonne à droite.

NB : Il est à noter que pour toutes ces questions les consommations provenant des "stocks" doivent être prises en compte et doivent donc être valorisées par l'enquêteur au prix du lieu d'enquête.

SECTION 9 : REVENU DU MENAGE

Cette section du questionnaire est nécessaire pour compléter les tableaux des revenus et dépenses du ménage et pour obtenir des renseignements sur les transferts de revenu.

Les questions portent sur :

- Les revenus du ménage provenant des cultures de rente et des cultures vivrières, du bétail et produits de bétail, de la pêche et autres revenus agricoles au cours des 12 derniers mois,
- Les revenus tirés des entreprises non-agricoles,
- Les revenus tirés des salaires des entreprises publiques et privées,
- Les loyers,
- Les transferts entre ménages et les autres transferts (retraites, bourses, assurances...etc).

NB : Pour aider l'enquête à estimer les revenus, procéder de la façon suivante:

- Vérifier la régularité, périodicité des éléments du revenu,
- Demander le montant mensuel et faire l'estimation annuelle. (ne jamais poser directement les questions)

I - REVENU DU MENAGE PROVENANT DU SECTEUR AGRICOLE

Il s'agit dans cette section, de faire une évaluation en espèces c'est à dire en F CFA du revenu du ménage tiré de certaines productions du secteur agricole, au cours des 12 derniers mois, et d'étudier la variation de ce revenu par rapport à l'année précédente.

CULTURE DE RENTE: Les cultures de rente sont : l'arachide, le coton, le tabac...

Question N°1 – A : Quel est le montant du revenu du ménage provenant des cultures de rente pour les 12 derniers mois?

Poser la question au chef, et selon la réponse, inscrire le montant (en F CFA) du revenu déclaré dans la case de la première colonne à droite.

NB : pour faciliter les calculs, plusieurs lignes sont prévues dans la colonne des sources correspondant aux divers produits cultivés par le ménage. L'enquêteur notera le nom de chaque produit et le montant correspondant. C'est le total de ce montant qu'il inscrira sous la question A.

Question N°1-B : Par rapport à l'année précédente, comment a évolué ce revenu?

Poser la question, et selon la réponse, et noter le code correspondant à la situation donnée dans la case de la seconde colonne à droite.

CULTURE VIVRIERES ET MARAICHERES :

Les cultures maraîchères sont les cultures de fruits et légumes.

Question N°2-A: Quel est le montant du revenu du ménage provenant des cultures vivrières et maraîchères pour les 12 derniers mois ?

Poser la question au chef, et selon la réponse, inscrire le montant (en F CFA) du revenu déclaré dans la case de la première colonne à droite.

Cette question se traite de la même façon que la question 1A.

Question 2-B: Par rapport à l'année précédente, comment a évolué ce revenu?

Poser la question au chef, et selon la réponse, noter le code correspondant à la situation donnée dans la case de la seconde colonne à droite.

Questions N°3 : Elevage et produits de l'élevage

On procède de la même façon que pour les questions 1 et 2 (on distinguera les divers types de bétails)

Question n° 4 et 5 : Poser les questions A et B et noter les réponses.

Les autres revenus agricoles concernent la chasse, la cueillette.

II. – REVENU DU MENAGE PROVENANT DES ENTREPRISES NON AGRICOLES

Il s'agit des entreprises non agricoles dont les trois principales ont été enregistrées dans la section 7.

Question 6-A: Quel est le montant du revenu du ménage provenant de l'entreprise non agricole A pour les 12 derniers mois?

Poser la question au chef, et selon la réponse, inscrire le montant (en F CFA) du revenu déclaré dans la case de la première colonne à droite.

Question 6-B: Par rapport à l'année précédente, comment a évolué ce revenu?
Poser la question au chef, et selon la réponse, noter le code correspondant à la situation donnée dans la case de la seconde colonne à droite.

Questions N°7 à 9:

Poser au responsable de l'activité, les questions A et B et noter les réponses pour chaque type d'entreprise (Ref Quest n°6)

NB : la question 9 se réfère aux autres entreprises non agricoles qui n'ont pas été citées parmi les 3 principales (y compris les travaux occasionnels) ou certaines activités telles que l'organisation de séances vidéo à domicile, les consultations données par les marabouts....

III – REVENU DU MENAGE PROVENANT DES SALAIRES DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVEES.

Questions N°10 et 11: Les salaires

Poser au chef, les questions A et B et noter les réponses pour chaque type d'entreprise (publique, para-publique et privée)

Le mieux est de demander le salaire net mensuel et de le multiplier par le nombre de mois effectivement travaillés en y ajoutant primes et avantages en nature

NB : On inclura ici les salaires perçus par des membres du ménage travaillant dans une entreprise, mais aussi les salaires perçus d'autres ménages. Ex : Si l'un des membres du ménage est cuisinier ou gardien chez un particulier.

IV – REVENU DU MENAGE PROVENANT DES LOYERS REÇUS

Question N°12 : Quel est le montant du revenu du ménage provenant des loyers reçus?

Poser au Chef les questions A et B et noter les réponses.

V – REVENU DU MENAGE PROVENANT DES DONS, DES TRANSFERTS ENTRE MENAGES, DES TRANSFERTS DE L'ETRANGER ET DES AUTRES TRANSFERTS.

Questions N° 13 à 16:

Poser au Chef, les questions A et B et noter les réponses pour les dons et pour chaque type de transfert.

SECTION 10 : AVOIRS DU MENAGE

La section 10 porte sur les "avoirs du ménage" c'est à dire un ensemble de biens détenus et qui sont propriétés du ménage. Cette liste de biens se compose de deux catégories :

- Les propriétés foncières et immobilières : c'est à dire les immobilisations (maisons, boutiques, terrains à bâtir, etc) et les terres agricoles qui sont la propriété du ménage.
- Les "Autres avoirs" qui comprennent le matériel de culture (charrue, vaporisateur), de pêche, de transport et le matériel de confort (Radio, Téléviseur, Réfrigérateur, etc..)

I. 10A – PROPRIETES FONCIERES ET IMMOBILIERES

Question N°1 : Des membres du ménage possèdent-ils une propriété ?

Demander au CM, si lui même ou d'autres membres du ménage, possèdent une propriété (maison, boutique terrain, etc...).

Selon la réponse, inscrire le Code 1 si oui ou 2 si non

NB : Si non passer à la question n°3.

Question N°2 : Combien de propriétés y a-t-il en tout?

Demander au CM, le nombre total de propriétés possédées par le ménage, y compris l'habitation visitée. Selon la réponse, inscrire ce nombre total dans la colonne de droite.

Question N°3 : Combien de propriétés avait-il, il y a 12 mois?

Demander au CM le nombre total de propriétés que possédait le ménage il y a 12 mois. Selon la réponse, inscrire ce nombre total dans la colonne de droite.

Question N°4 : Des membres de votre ménage possèdent-ils des terres agricoles?

Poser la question au CM et selon la réponse, inscrire le code 1 si oui ou 2 si non

NB : Si non passer à la section 10B.

Question N°5 : Comment a évolué la taille de ces terres agricoles au cours des 12 derniers mois?

Poser la question au CM et selon la réponse, inscrire le code correspondant à la réponse donnée.

II – 10B EQUIPEMENT DU MENAGE

Question N°1 – A : Le ménage possède t-il une charrue?

Poser la question au CM, et selon la réponse, inscrire dans la case de la première colonne à droite, le code 1 si oui ou 2 si non

Question N°1 – B : Quel changement a subi le nombre de charrues au cours des 12 derniers mois?

Poser la question au CM, et selon la réponse, inscrire dans la case de la deuxième colonne à droite le code correspondant à la réponse donnée. Ex : Le nombre de charrues a diminué. La réponse sera ainsi notée : 3 dans la deuxième case

Question N°1 – C : Cet équipement fait-il l'objet de location ou d'utilisation pour une activité rémunératrice ?

Ex : la charrue possédée par le ménage peut être louée à un tiers : dans ce cas on codera 1

NB : Cette question est particulièrement importante en ce qui concerne l'équipement ménager ou l'équipement de transport.

Ex : la télé et/ou le magnétoscope peuvent être utilisés pour organiser des séances payantes pour le voisinage. Dans ce cas on codera la réponse 2.

Questions 2 à 24 :

Poser au CM les questions A, B et C et noter les codes correspondants aux réponses pour chaque type d'équipement. (Réf. quest n°1).

SECTION 11 : ANTHROPOMETRIE ET VACCINATION

Les mesures anthropométriques donnent des indications qui peuvent servir à évaluer la situation nutritionnelle, et peuvent servir comme moyen de mesure des conditions de vie des individus et des ménages.

Les principales mesures à prendre en compte sont la taille et le poids.

Ces variables sont alors analysées en fonction du sexe et de l'âge et donnent ainsi des indications sur la malnutrition et la croissance normale des individus qui sont des indicateurs de condition de vie.

En outre des questions complémentaires sont posées sur les vaccinations. Demander le carnet de vaccination pour répondre à ces questions.

Dans cette section, les questions ne portent que sur les enfants de 0 à 59 mois révolus (4 ans) dans le but de faciliter l'interview et de ne pas surcharger le questionnaire.

I – LISTE DES ENFANTS DE 0 à 59 MOIS

Compléter le tableau pour tous les enfants âgés de 0 à 59 mois en suivant dans l'ordre :

- Les prénom et nom de l'enfant
- Le N° d'identification de l'enfant dans le ménage : (Réf section 0 : Liste des membres du ménage).

II – QUESTIONS 1 À 15:

Question N°1 : N° d'identification de l'enfant

Noter pour chacun des enfants de 0 à 59 mois révolus de la liste ci-dessus le N° d'identification (Réf sect. 0 – Liste des membres du ménage), dans les cases des colonnes correspondantes.

Question N°2 : N° d'identification de la mère naturelle.

Noter pour chacun des enfants de 0 à 59 mois révolus de la liste ci-dessus le n° d'identification de la mère naturelle (Réf. Sect. 0: Liste des membres du ménage), dans les cases des colonnes correspondantes.

NB : Si la mère ne fait pas partie du ménage (divorce, décès), inscrire le code 00.

C'est là l'information essentielle que l'on veut connaître à partir de cette question, puisqu'il y a un risque que l'enfant séparé de sa mère soit plus vulnérable aux maladies et à la malnutrition.

Question N°3 : AGE (en mois)

Noter pour chacun des enfants de 0 à 59 mois, l'âge en mois (Réf. Sect. I.QUEST N°5) dans les cases des colonnes correspondantes.

Question N°4 : L'enfant peut-il être mesuré?

Poser la question au CM, et selon la réponse, inscrire pour chacun des enfants de 0 à 59 mois, dans les cases des colonnes correspondantes, le code 1 si oui ou 2 si non.

NB : Si oui, passer à la question n° 6.

Question N°5 : Si l'enfant ne peut être mesuré, pourquoi ?

Poser la question au CM et selon la réponse, inscrire pour chacun des enfants de 0 à 59 mois, dans les colonnes correspondantes, le code approprié.

N.B: Après avoir posé cette question, passer à la question 8.

Question N°6 : Poids

Donner pour chacun des enfants de 0 à 59 mois une mesure du poids (en kg avec une décimale) et noter cette mesure dans les cases des colonnes correspondantes.

Noter le poids en kg avec un chiffre après la virgule Ex : 4,6 kg

Question N°7 : Taille

Donner pour chacun des enfants de 0 à 59 mois de la liste une mesure de la taille (en cm) et noter cette mesure dans les cases des colonnes correspondantes.

Question N°8 : L'enfant a-t-il été vacciné contre le BCG ?

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code approprié dans la case correspondante.

Question N°9 : Sinon quelle en est la raison ?

1. Trop jeune
2. Difficulté d'accès centre santé
3. Pénurie vaccin
4. Pas au courant
5. Refus des parents
6. Autres (préciser...)

Question N° 10 : L'enfant a-t-il été vacciné contre DTC (Diphtérie, Tétanos, Coqueluche,). 1 oui 2 non 3 en cours.

Question N° 11 : Si non, quelle en est la raison ?

Mêmes réponses que pour la question 9.

Question N° 12 : L'enfant a-t-il été vacciné contre la rougeole ?

1 si oui ou 2 si non

Question N° 13 : Si non, quelle en est la raison ?

Mêmes réponses que pour la question 9.

Question N° 14 : L'enfant a-t-il eu des diarrhées au cours des 15 derniers jours? 1 si oui ou 2 si non

Question N° 15 : Si oui comment a-t-il été soigné ?

1. Sachet de réhydratation orale (SRO)
2. Autres médicaments modernes
3. Médicaments traditionnels
4. Autres (préciser...)